



**HAL**  
open science

## La collaboration MathOA et centre Mersenne

Filippo Alberto Edoardo Nuccio Mortarino Majno Di Capriglio

► **To cite this version:**

Filippo Alberto Edoardo Nuccio Mortarino Majno Di Capriglio. La collaboration MathOA et centre Mersenne: un choix pour des revues autonomes. Matapli, 2021, 126, pp.69-74. ujm-04133052

**HAL Id: ujm-04133052**

**<https://ujm.hal.science/ujm-04133052>**

Submitted on 19 Jun 2023

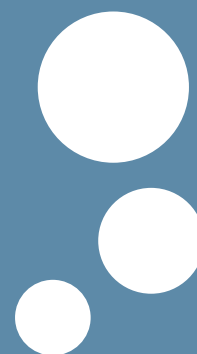
**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License

# La collaboration MathOA et centre Mersenne : un choix pour des revues autonomes



*Communiqué par* : Filippo A. E. Nuccio Mortarino Majno di Capriglio

Université de Lyon et Université Jean Monnet de Saint-Étienne

Le discours sur la « science ouverte » ou des revues en « accès ouvert » peut s’adresser à différents acteurs : parfois, ce sont les auteurs, parfois les lecteurs, ou les bibliothèques (universitaires ; des centres de recherche publics, ou privés ; etc.), parfois l’ensemble des citoyens ; et la liste peut continuer. Après les contributions [Ram21] de Karim Ramdani et [Hél21] de Frédéric Helein dans les deux derniers numéros de ce bulletin, je vais me concentrer ici sur le rôle des *éditeurs* dans la science ouverte, tant du point de vue des enjeux auxquels un comité éditorial est confronté pour publier en science ouverte, que des opportunités qui s’ouvrent à lui grâce à l’essor de la publication numérique.

## Différentes options éditoriales

En simplifiant au maximum, un comité éditorial qui souhaite se mettre à la tête d’un journal « ouvert » — ou qui souhaite faire basculer un journal déjà existant vers un modèle ouvert — a trois choix principaux à sa disposition : les éditeurs classiques, les épijournaux qui reposent sur une archive ouverte, et l’option des revues autonomes. Après un survol minimal des deux premières, je discuterai plus en détail de la troisième option.

### Les éditeurs classiques

Petit à petit, presque tous les éditeurs classiques, tels que Springer-Nature, Elsevier ou Wiley, sont en train d’anticiper les démarches de basculement vers la science ouverte. Ils proposent plusieurs formes d’hybridation à mi-chemin entre les modèles à abonnement habituels et l’accès ouvert « diamant »<sup>1</sup> — ce dernier, en général, n’étant proposé que moyennant un prix payé par le comité éditorial. Certaines de ces formes rentrent dans le cadre assez dangereux décrit dans [Ram21], d’autres sont des solutions bien moins agressives ; citons, par exemple, le modèle *Subscribe to Open* (S2O), où les abonnements sont maintenus et l’accès restreint aux abonnés, jusqu’à l’atteinte d’un montant préétabli : après, tous les articles de l’année en question deviennent libres

1. Je renvoie à [Hél21] pour la définition de ce terme.

d'accès, et ce sans limite dans le temps. Un avantage de ce modèle est que la publication reste gratuite pour les auteurs et, si suffisamment de laboratoires souscrivent à une revue, elle le devient aussi pour les lecteurs. C'est le modèle proposé par la European Mathematical Society Press, chez qui les *Annales de l'IHP - Série C* et les *Annales de l'IHP - Série D* vont paraître à partir de janvier 2022 ; je renvoie à [EMS21] pour plus d'informations à ce sujet. La même démarche a été suivie par l'intégralité du bouquet de revues publiées conjointement par la SMAI et EDP Sciences<sup>2</sup>, qui paraissent depuis mai 2021 sous le modèle S2O ; je renvoie à l'article [RuiVéb21] de Anne Ruimy et Amandine Véber, paru dans le dernier numéro de MATAPLI, pour tous les détails de cette transition, ainsi que pour l'«appel à la communauté» qui y est lancé par les autrices.

## Les épijournaux

Sans rentrer dans trop de détails, il s'agit de faire vraiment coïncider une revue avec son comité éditorial, alors que l'archivage et le dépôt des soumissions s'appuient sur les archives ouvertes usuelles, telles que arXiv ou HAL. Le travail du comité éditorial consiste à évaluer les soumissions, typiquement avec le procédé usuel de relecture par les pairs, et de sélectionner les articles qui composeront les numéros de l'épître. La plateforme Épisciences<sup>3</sup> propose aux comités éditoriaux le soutien et la coordination tant pour la création de nouvelles épîtres, que pour le basculement de revues existantes vers leur modèle.

## Les revues autonomes

Par «revue autonome» j'entends ici (sans que le terme ne soit vraiment officiel) une revue qui est la propriété de son comité éditorial. Cette définition de *propriété* — ou moins — trois sens distincts : l'aspect de la propriété intellectuelle, celui de la personnalité juridique, et enfin le sens strictement économique.

En ce qui concerne la propriété intellectuelle du contenu, et donc typiquement des articles scientifiques qui apparaissent dans le journal, les choses sont simples : tout comme pour les épijournaux, ou pour l'option «verte» décrite dans [Hél21], il est normal en science ouverte de publier les travaux sous une forme de licence CC-BY<sup>4</sup>. En particulier, les auteurs (par opposition aux éditeurs ou au comité éditorial — je reviendrai sur la différence dans un instant) gardent tous les droits sur leur travail.

La question de la personnalité juridique est plus épineuse. Déjà, en français, on parle d'«éditeur» à la fois pour les membres du comité éditorial (parfois aussi appelés « rédacteurs ») et pour l'institution qui publie la revue et qui est légalement responsable

2. Il s'agit des cinq revues ESAIM : M2AN, ESAIM : COCV, ESAIM : P&S, RAIRO : OR et MMNP.

3. Qui est développé par le centre pour la Communication Scientifique Directe, voir <https://www.episciences.org/#>

4. Une des licences Creative Commons : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Licence\\_Creative\\_Commons](https://fr.wikipedia.org/wiki/Licence_Creative_Commons)

de la publication — l'anglais fait la distinction entre *editor* et *publisher*<sup>5</sup>. Pour les lecteurs accoutumés à la publication mathématique, la différence devrait être claire : (presque ?) aucune des revues scientifiques publiées par Springer-Nature ou Elsevier, ou même par la vertueuse MSP<sup>6</sup> à but non-lucratif, n'a un comité éditorial interne à la maison d'édition. Il est important de souligner la différence de rôles : l'éditeur est la figure juridique responsable devant la Loi du contenu des parutions, alors que le comité éditorial effectue les choix sur ce contenu. En particulier, alors qu'un groupe de chercheurs peut s'auto-déclarer «comité éditorial», il leur faut un cadre juridique rigoureux afin de pouvoir publier légalement du contenu.

Finalement, il y a les aspects financiers qui concernent la propriété de la revue : jadis, il eût été évident qu'il s'agit de «bénéfices» mais aujourd'hui, si l'on parle de science ouverte<sup>7</sup>, il est souvent question de «frais de publication». Les coûts pour produire une revue de qualité peuvent être importants et trouver un équilibre financier n'est pas toujours évident. Dans ce contexte, un quatrième acteur entre en jeu, bien qu'il ne soit pas directement concerné par les questions de propriété : il s'agit de la structure de production, qui compose matériellement les numéros. Même pour des journaux électroniques, ce travail est conséquent : gestion des flux éditoriaux, mise aux normes pour une expérience de lecture cohérente et professionnelle, archivage, gestion du site web, répertoriage dans les bases de données (telles que *MathSciNet*, *zbMATH Open*, *Web of Science*, ...), obtention du DOI, etc.

## Le centre Mersenne avec MathOA

### l'exemple de *Algebraic Combinatorics*

Lorsque, en 2017, les membres du comité éditorial du *Journal of Algebraic Combinatorics* décidèrent de quitter leur éditeur Springer-Nature, ils se trouvèrent confrontés aux problèmes de «propriété» discutés ci-dessus. En particulier, n'étant pas propriétaires du titre, ils durent bâtir une nouvelle revue (voir [MurRei18] pour l'éditorial introductif) : c'est ainsi que *Algebraic Combinatorics* vit le jour, tandis que le *Journal of Algebraic Combinatorics* continue d'exister, publié chez Springer-Nature, avec un comité éditorial entièrement renouvelé. En 2017, la fondation MathOA<sup>8</sup> venait de voir le jour et le centre Mersenne<sup>9</sup> finalisait sa structuration, pour être lancé début 2018. Né de l'expérience du Cedram et développé par l'unité d'appui et de recherche Mathdoc du CNRS et de l'Université Grenoble Alpes, le centre Mersenne est un centre de production de revues scientifiques, principalement mathématiques, publiées en accès libre «diamant». Il offre à tout comité éditorial — moyennant l'acceptation du projet par le comité de pilotage du centre Mersenne après avis du conseil scientifique de

5. Pour pallier ce problème, j'utilise systématiquement dans ce texte l'expression, quelque peu redondante, de «comité éditorial» et je ne parle d'«éditeur» que pour indiquer la structure responsable de l'édition.

6. Voir <https://msp.org/>

7. Hélas, comme les articles [Ram21] et [Hél21] l'expliquent très bien, pour les éditeurs commerciaux le mot «bénéfice» reste fort approprié!

8. Voir <http://www.mathoa.org/about/>

9. Voir <https://www.centre-mersenne.org/>

Mathdoc — un soutien dans le processus éditorial, la publication et la diffusion de son journal, la maintenance du site web, éventuellement l'impression des volumes, et garantit la pérennisation des archives. Il est important de souligner que la production d'un journal par le centre Mersenne n'est pas gratuite : en tant que structure du CNRS et de l'Université Grenoble Alpes, elle n'a pas vocation à engendrer de bénéfiques mais les coûts de gestion doivent partiellement être repartis sur les revues qui utilisent ses services. En outre, le centre Mersenne n'a pas la possibilité de jouer le rôle d'éditeur légal, n'ayant pas de personnalité juridique, et c'est ici que MathOA entre en jeu.

Fondation néerlandaise à but non-lucratif, MathOA fait partie de la structure Fair Open Access Alliance<sup>10</sup> et a pour mission d'accélérer la transition vers l'accès ouvert en Mathématique, en simplifiant la tâche des comités éditoriaux qui envisagent soit de bâtir une nouvelle revue, soit d'œuvrer pour le basculement d'un titre existant vers un modèle d'accès ouvert «diamant». Elle a également pour vocation de sensibiliser la communauté mathématique à propos des enjeux et des opportunités actuels dans la science ouverte. MathOA est de plus dotée d'une personnalité juridique lui permettant de faire office d'éditeur pour une revue autonome, et de lever des fonds pour sa production. C'est exactement la structure à la base de *Algebraic Combinatorics* : la revue reste propriété exclusive de son comité éditorial, elle est produite et maintenue par le centre Mersenne, et elle est officiellement publiée par MathOA, à qui certaines universités versent des contributions bénévoles qui permettent de solder les factures du travail fourni par le centre Mersenne. Bien évidemment, si le comité éditorial venait à décider, pour une quelconque raison, de cesser la collaboration soit avec MathOA soit avec le centre Mersenne, il serait autonome et légitime dans son choix.

## Conclusion

Nous avons décrit certaines des options qui s'offrent à un comité éditorial lorsque celui-ci souhaite publier son journal en accès ouvert «diamant», surtout pour ce qui concerne les revues qu'on a qualifiées d'«autonomes». En nous appuyant sur l'exemple de *Algebraic Combinatorics* nous avons détaillé comment la collaboration entre le centre Mersenne et MathOA peut permettre aux comités éditoriaux de pallier les difficultés légales et techniques qu'une telle démarche pourrait comporter.

---

10. Voir <https://www.fairopenaccess.org/>

# Bibliographie

- [CM] La page de synthèse de l'histoire qui a mené à la création du centre Mersenne : [https://www.centre-mersenne.org/page/historique\\_fr/](https://www.centre-mersenne.org/page/historique_fr/) — url consultée le 17 septembre 2021.
- [EMS21] La page de la EMS Press dédiée au modèle Subscribe to Open (S2O) : <https://ems.press/subscribe-to-open> — url consultée le 17 septembre 2021.
- [Hél21] Frédéric Helein, *Du vert pour remettre les revues scientifiques à leur juste place ?*, MATAPLI, 125, Société de Mathématiques Appliquées et Industrielles, Juin 2021, 51–57.
- [MOA] La page de description de MathOA, avec les liens à d'autres articles sur la science ouverte en Mathématique : <http://www.mathoa.org/press/> — url consultée le 17 septembre 2021.
- [MurRei18] Satoshi Murai et Victor Reiner. *Editorial*. Algebraic Combinatorics, Volume 1 (2018) no. 1, p. 1. doi : 10.5802/alco.0. <https://alco.centre-mersenne.org/articles/10.5802/alco.0/>
- [Ram21] Karim Ramdani, *Demain, faudra-t-il payer pour publier ?*, MATAPLI 124, Société de Mathématiques Appliquées et Industrielles, Mars 2021, 65–69.
- [RuiVéb21] Anne Ruimy et Amandine Véber, *Les revues EDP Sciences & SMAI en Open Access Diamant en 2021*, MATAPLI, 125, Société de Mathématiques Appliquées et Industrielles, Juin 2021, 59–61.